



DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

VILLE DE MAISSE

Monsieur le Président du Conseil Départemental
Conseil Départemental de l'Essonne
Hôtel du Département
Boulevard de France
91012 – EVRY Cedex

Recommandée AR

Maisse, le 17 octobre 2017

LEC/012/2017

Monsieur le Président,

Je me permets de revenir vers vous concernant un certain nombre de dossiers impactant directement notre commune et la qualité de vie de ses habitants.

Comment ne pas revenir sur les projets de déviation qui depuis près de 60 ans nous sont mis sur la table, mais nous avons la conviction que jamais un tel projet ne verra le jour.

Il existe pourtant des solutions qui permettraient de réduire le trafic et rendre notre ville plus vivable. Plusieurs rendez-vous ont eu lieu avec les services mais rien ne semble bouger depuis trop longtemps.

L'intersection en plein centre-ville des RD 837 et 449 devient une source d'incidents et de conflits entre véhicules. L'aménagement de ce carrefour est réalisé sur une parcelle communale et nous sommes actuellement à l'étude pour réaménager ce carrefour et ainsi interdire le passage des poids lourds.

Cette année un nombre important de travaux de voirie ont été effectués dans le département. Nous nous en félicitons.

Par contre notre ville qui subit un trafic très important est depuis toujours oubliée dans ces réhabilitations.

Le trafic poids lourds devient insupportable, nos trottoirs sont régulièrement détériorés, les barrières de sécurité arrachées, les plaques d'égouts défoncées,



Place de l'Hôtel de Ville - 91720 MAISSE

☎ 01 64 99 47 26 - ☎ 01 64 99 34 44 - 📧 maisse.fr - 📧 mairie@maisse.fr

et le boulevard des Alliés qui est parallèle à la RD, est de plus emprunté par ces camions qui défoncent tout.

Notre commune dépense plusieurs dizaines de milliers d'euros par an pour pouvoir maintenir un semblant de sécurité.

Nous sommes ulcérés de voir que le département a dépensé une somme très importante pour réaliser à Milly-la-Forêt un aménagement pour l'accès au « Cyclop ». Nous n'avons rien contre ce lieu touristique mais nous sommes forcés de constater qu'un « bout de ferraille » est plus important à vos yeux que la sécurité des personnes.

L'aménagement du parking SNCF devait être réalisé car un aménagement est indispensable pour sécuriser le passage à niveau.

Des discussions ont eu lieu avec vos services, la Région et la SNCF. Nous avons encore une fois été force de propositions, pris et payé un bureau d'études pour réaliser un projet global.

A ce jour, et comme tout le reste, néant.....

Devant l'insécurité grandissante et l'état lamentable de ce parking, nous allons procéder à la fermeture définitive de ce lieu et supprimer le stationnement pour environ 130 véhicules.

Vous comprendrez notre exaspération Monsieur le Président, Maisse est-elle toujours une commune de l'Essonne et nos concitoyens ont-ils les mêmes droits que les autres. Ils ont des devoirs pour payer leurs impôts et voter quand les marchands de rêves les interpellent.

Je me tiens à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, et dans cette attente,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Christian LECLAIR
Maire de Maisse



Copie : Madame la Préfète
Affichage municipal